

RÉSIDENCE CURATORIALE
ART CONTEMPORAIN
APPEL À CANDIDATURES
2023

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN
DE LA MAISON POPULAIRE DE MONTREUIL

MAISON POPULAIRE

9*bis* rue Dombasle – 93100 Montreuil – Tél. 01 42 87 08 68

SOMMAIRE

page 3 résidence curatoriale
page 4 le centre d'art
page 6 mission du commissariat
page 7 pour déposer sa candidature
page 8 formulaire d'inscription

page 9 plan du centre d'art
page 10 photographies du centre d'art
page 16 espaces extérieurs
page 18 expostions & publications
page 24 réglement

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :
Adélaïde Couillard, coordinatrice du Centre d'art
Par mail : adelaide.couillard@maisonpop.fr
Par téléphone au 01 42 87 08 68/07 65 19 14 33

La Maison populaire est soutenue par la ville de Montreuil, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, le Conseil régional d'Île-de-France et la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France - avec la participation du DICRéAM.

APPEL À CANDIDATURES
RÉSIDENCE CURATORIALE

Date de la résidence
Du 2 janvier 2023 au 16 décembre 2023

Date limite pour l'envoi des candidatures
Dimanche 17 avril 2022 à minuit

Conçu comme un laboratoire d'expérimentation et une fabrique créative, le Centre d'art contemporain de la Maison populaire développe un projet de pépinière de jeunes commissaires et accompagne chaque année un·e commissaire en résidence curatoriale pour une durée de 12 mois. Le ou la commissaire est accompagné·e par l'équipe du Centre d'art dans l'échange artistique, le soutien à la production, la logistique et l'adresse aux publics. Cette résidence vise à accompagner la production de trois volets d'exposition, d'œuvres, d'actions innovantes auprès des publics et implique le choix par le·la commissaire d'un·e artiste en résidence de création numérique dans un rapport immédiat à son environnement territorial et son inscription auprès des publics de la Maison populaire.

(SE) PARLER POUR FAIRE SOCIÉTÉ

A partir de la citation : « Rien ne devrait recevoir un nom, de peur que ce nom même le transforme. » dans *Les vagues* de Virginia Woolf (1931).

LA MAISON POPULAIRE
ET SON CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

Endroit propice aux convergences artistiques, la Maison populaire a pour horizon de faire éclore les étonnements et cultive des formes ouvertes d'ateliers d'expressions en direction des adultes et des enfants, pour que chacun aborde un art et une pratique en participant à son récit. Fondée en 1966, la Maison populaire est un lieu forgé par des valeurs d'éducation populaire. L'éducation populaire est pensée comme un processus, une démarche. Cette démarche vise bien l'émancipation individuelle et collective pour amorcer une transformation de la société. Implantée à la jonction du Haut et du Bas Montreuil, la Maison populaire développe une adresse à l'ensemble des habitants de Montreuil. On y entre par le Centre d'art contemporain. Entrer par la création, afin d'exercer son regard et son esprit critique pour aller vers une pratique créative, c'est cette révolution symbolique qu'opère le Centre d'art.

Soutenu par l'État, la Région, le Département et la Ville de Montreuil, le Centre d'art cultive la permanence artistique par l'accompagnement au curatoriat. Conçu comme une fabrique créative, il compte parmi les Centres d'art de création les plus actifs d'Île de France avec trois volets d'expositions par an, des évènements associés, des productions d'œuvres, une publication et deux résidences (curatoriale et numérique). Il accueille depuis 1995 des expositions d'art contemporain, dont la programmation est confiée chaque année à une ou un commissaire en résidence pour y développer une hypothèse de travail personnel, incluant un artiste de création numérique en résidence.

La programmation du lieu a déjà été confiée à des commissaires parmi les plus actifs de la scène actuelle, telles que Claire Le Restif, Jean-Charles Massera, Estelle Pagès, Jean-François Chevrier, Yves Brochard, François Piron, Émilie Renard, Aurélie Voltz, Christophe Gallois, le collectif Le Bureau/, Florence Ostende, Raphaële Jeune, Anna Colin, le trio Anne-Lou Vicente, Raphaël Brunel & Antoine Marchand, Marie Frampier, Dominique Moulon, Marie Koch & Vladimir Demoule, Blandine Roselle, Stéphanie Vidal, Thomas Conchou et Elsa Vettier. Le Centre d'art est membre du réseau TRAM qui regroupe à ce jour 34 lieux d'art d'Île de France et renforce chaque année ses actions de médiation pour favoriser l'accès à une culture exigeante pour toutes et tous et du réseau RAN (Réseau des Arts Numériques). Il est également membre de l'Association des Galeries d'Art parisiennes.

Fin 2021 des travaux de rénovations du Centre d'art sont entrepris afin de démultiplier les possibilités d'accrochage et de facilités les transitions entre les différentes expositions. En aménageant une cimaise creuse permanene, le local technique du Centre d'art est agrandi et un nouvel espace de rangement est crée pour stocker un ensemble d'ossatures de cimaise en profil creux aluminium permettant le

montage rapide de cimaise a coût réduit, la réutilisation des matériaux tout en prenant le moins d'espace possible. Deux établis de travail mobiles et modulables sont réalisés pour permettre la mise en place rapide d'un atelier à tout endroit et à tout moment.

APPEL À CANDIDATURES
MISSIONS DE LA OU DU COMMISSAIRE :

En fonction d'une convention et du calendrier prédéfini, elle ou il sera chargé·e d'assurer la réalisation de trois expositions, d'évenements associés, d'actions artistiques auprès des publics et d'une édition sur une période de dix mois durant l'année 2023 : de janvier à juillet 2023 et d'octobre à décembre 2023. Une phase de préparation au curatoriat, avec l'équipe du Centre d'art, aura lieu entre septembre et décembre 2022 (diagnostic de faisabilité, réunions avec les partenaires, construction des évènements associés et élaboration du calendrier). La ou le commissaire bénéficie d'un accompagnement professionnel de la part de l'équipe du Centre d'art et construit son projet dans l'échange avec l'équipe et les acteurs du territoire. Il·elle doit également proposer un artiste à acceuillir et accompagner en résidence de création numérique tout au long de la saison 2023.

Les missions de la ou du commissaire seront les suivantes :

- Sélectionner les artistes, confirmés et émergents, nationaux et internationaux et coordonner les phases préparatoires des expositions avec l'équipe du Centre d'art et les différents partenaires ;
- Proposer un·e artiste résidant ou ayant des facilités de résidence en Ile-de-France et co-construire sa résidence de création numérique avec l'équipe de la Maison populaire (recherche, production d'œuvre et actions auprès des publics) ;
- Co-élaborer les événements en direction des publics (rencontres, conférences, projections, concerts, performances, etc.) dans le cadre de la programmation de la Maison populaire ;
- Favoriser la production d'œuvres ;
- Participer à l'élaboration d'un projet d'actions auprès d'un public spécifique avec la personne en charge des publics du Centre d'art ;
- Participer à la gestion d'un budget de 50 000 € T.T.C. (soit cinquante mille euros toutes taxes comprises) pour la réalisation d'un cycle de trois expositions et d'une édition de catalogue, en lien avec la coordinatrice du Centre d'art.
- Assurer la rédaction du catalogue et le suivi de sa fabrication, dont la parution doit intervenir dans le cadre du finissage de l'exposition en décembre ;
- Participer à la rédaction des différents supports de communication et de médiation et à la promotion du cycle d'expositions en lien avec l'équipe de communication ;
- Participer aux réunions de préparation, de montage et de démontage ainsi qu'aux évènements associés.

Profil recherché :
L'appel à candidatures est ouvert aux jeunes commissaires professionnel·le·s, **vivant ou ayant une possibilité de logement en Île-de-France,** qui disposent au moins d'une première expérience de commissariat.
La ou le commissaire percevra pour l'ensemble de sa mission 9 000 € bruts (soit neuf mille euros bruts) sous forme de droits d'auteur.

APPEL À CANDIDATURES
POUR DEPOSER SA CANDIDATURE

Adresser les pièces ci-dessous en format papier à :

Maison populaire (Résidence curatoriale)
9*bis* rue Dombasle – 93100 Montreuil

L'envoi papier doit être doublé d'un envoi numérique à :
centredart@maisonpop.fr

- Le formulaire d'inscription dûment renseigné, disponible en page 7 du présent appel à candidatures ou à télécharger sur le site de la Maison Populaire : **www.maisonpop.fr/residence-curatoriale-2023** ;
- Une note d'intention synthétisant le projet proposé pour la résidence, ainsi que les motivations de la ou du candidat (1 500 signes maximum) ;
- Un dossier complet détaillant l'ensemble du projet proposé pour la résidence (liste des artistes envisagés, éléments de scénographies, budget prévisionnel (prenant en compte les frais de régie, transport, honoraires artistes, production, scénographie, communication, assurance, déplacement, programmation associée), photographies, URL de référence, proposition d'un·e artiste en résidence de création numérique, etc.) ;
- Un CV et une biographie rédigée résumant le parcours de la ou du candidat ;
- Une copie de l'inscription micro BNC, Agessa et/ou Maison des Artistes ;
- Date limite pour l'envoi des candidatures : **dimanche 17 avril 2022 à minuit** « cachet de la poste faisant foi » ;
- Date des entretiens avec les candidat·e·s présélectionné·e·s : **semaine du 16 mai 2022** (date à venir sur notre site intrenet) ;
- Date de confirmation du projet sélectionné : au plus tard le **jeudi 17 juin 2022**.
- La phase de préparation de la résidence débute dès juillet 2022. Une disponibilité du/de la candidat·e est demandée à cette période.

APPEL À CANDIDATURES
FORMULAIRE D'INSCRIPTION – 2023

À remplir intégralement et à retourner signé impérativement avec le dossier complet.

NOM		PRÉNOM	

Rue, Bd, Av…			
Code postal		VILLE	

Tél Fixe	
Tél Mobile	
Email	

N°de SIRET	
N°MDA / Agessa	

Liste des pièces jointes au bulletin d'inscription (précisez le nombre) :
Clé USB (x…)
CD (x …)
DVD (x …)
Blu-Ray (x …)

Autre - Précisez
…

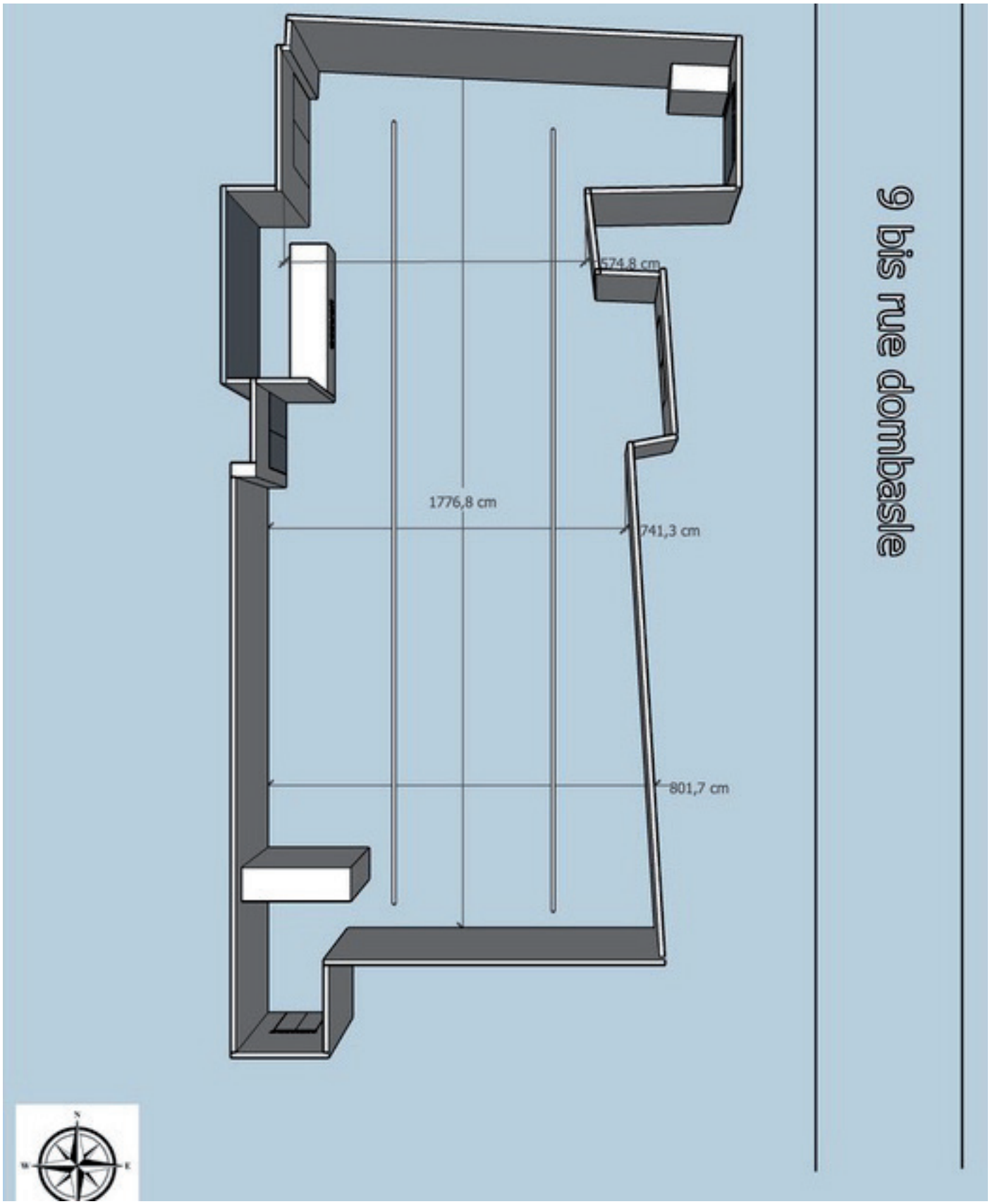
Je soussigné(e) M/Mme…… déclare certifier de l'exactitude des informations communiquées ci-dessus et avoir pris connaissance de l'ensemble des articles du réglement de l'appel à candidatures de la résidence de commissaire émis par la Maison populaire de Montreuil et de les accepter pleinement.

Fait à le

Signature
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

ANNEXE I

PLAN DU CENTRE D'ART



ANNEXE 2

PHOTOGRAPHIES DU CENTRE D'ART





Exposition
Aquarium

ANNEXE 2

PHOTOGRAPHIES DU CENTRE D'ART

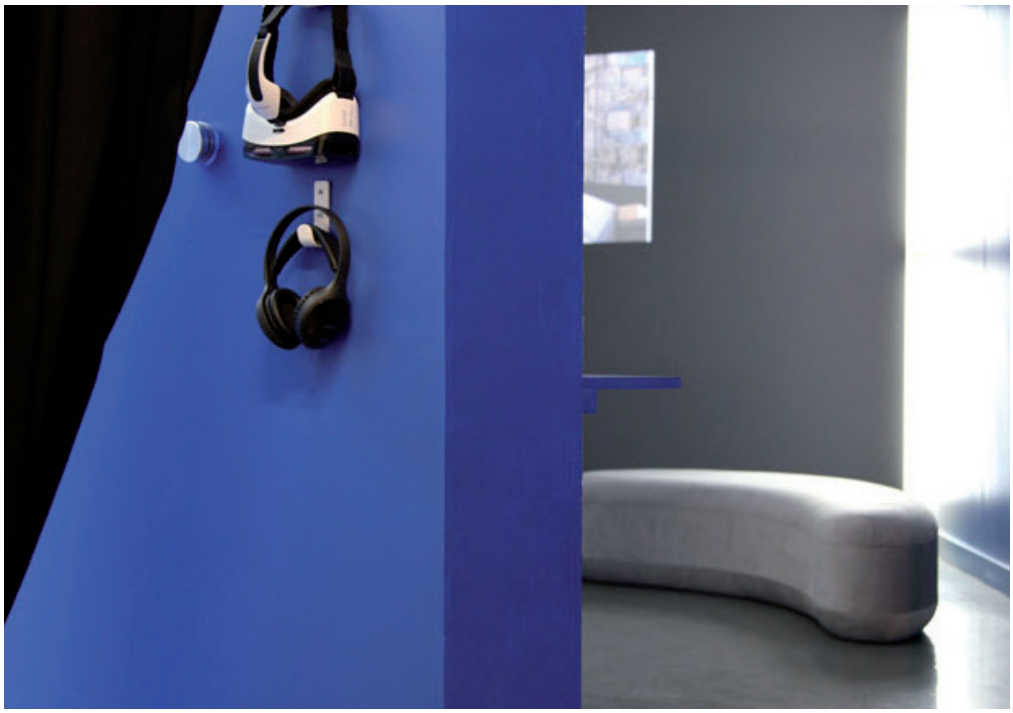


Exposition
The many faced god·dess

ANNEXE 2

PHOTOGRAPHIES DU CENTRE D'ART





Exposition
Simulacres

ANNEXE 2

PHOTOGRAPHIES DU CENTRE D'ART

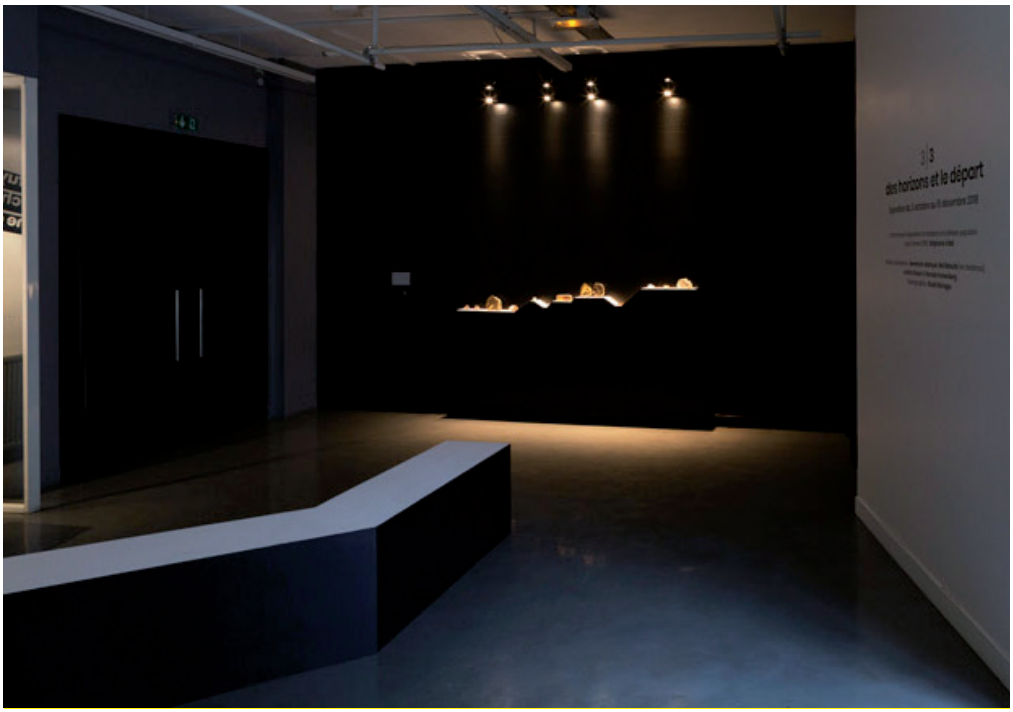




Exposition
I'm from nowhere good

ANNEXE 2

PHOTOGRAPHIES DU CENTRE D'ART





Exposition
Des horizons et le départ

ANNEXE 2

PHOTOGRAPHIES DU CENTRE D'ART





Exposition
Parce que nous le valons bien

ANNEXE 3

ESPACES EXTÉRIEURS

Ancrée dans une politique de découverte et de loisirs, la Maison populaire dispose de plusieurs espaces voués à l'apprentissage d'activités artistiques, culturelles et sportives pour ses adhérents. Ainsi l'espace d'exposition pourra s'étendre aux jardins (environ 300 m^2) mis à disposition de la ou du commissaire.





Photo #1
Vue de la rue Dombasle

Photo #2
Façade de l'exterieur donnant sur la cour

ANNEXE 3

ESPACES EXTÉRIEURS





Photo #3
Le jardin



Photo #4
La cour

Photo #5
La cour

ANNEXE 4

EXPOSITIONS & PUBLICATIONS

1993

Curateur: Gaya Goldcymer
Exposition : **« Déconstruction ou l'art du montage »**
Artistes : Jean-Claude Bouchard, Jean-Luc François, Nathalie Rothkoff et Nathalie Tokay.
• Catalogue : *Déconstruction ou l'art du montage*

1994

Curateur : Gérard-Georges Lemaire
Carte blanche à Jean-François Bory et Bernard Comment
Exposition : **« Nos années 80 »**
Artistes: Arthur Aeschbacher, Miquel Barcelo, Roberto Barni, Christian Bonnefoi, Enzo Cucchi, Hélène Delprat, Marco Del Re, Daniel Dezeuze, Gerardo Dicrola, Gérard Garouste, Mimmo Germanà, Toni Grand, Rebecca Horn, Christian Jaccard, Aki Kuroda, Arold Marinai, Max Neumann, Giuseppe Penone, Jean-Pierre Pincemin, Juan Raabascall, Mario Schifano, José Maria Sicilia, Vladimir Skoda, Daniel Spoerri, Cy Twombly et Claude Viallat.
• Catalogue : *Nos années 80*

Curateur : Gérard-Georges Lemaire
Exposition : **« Hinc Sunt Leones »**
Artiste : Marco Del Re
• Catalogue : *Hinc Sunt Leones*

Curateur : Gérard-Georges Lemaire
Exposition : **« Œuvres 1981-1991 »**
Artiste : Gérard Garouste
• Catalogue : *Œuvres 1981-1991 – Gérard Garouste*

1995

Curateur : Gérard-Georges Lemaire
Exposition : **« Dicrola 1968-1982 »**
Artiste : Gerardo Dicrola
• Catalogue : *Dicrola 1968-1982*

• Curateur : Gérard-Georges Lemaire
Exposition : **« La Nouvelle Chambre des vues »**
Artiste : Hélène Delprat
• Catalogue : *La Nouvelle Chambre des vues – Hélène Delprat*

• Curateur : Gérard-Georges Lemaire
Exposition : **« Londres revisité – L'ennemi »**
Artiste : Selma Gürbüz
• Catalogue : *Londres revisité - L'ennemi*

1996

Curateur : Gérard-Georges Lemaire
Exposition : **« Le Cirque »**
Artistes: Marco Del Re, Gerardo Dicrola, Pierre Faucher, Henri Foucault, Selma Gürbüz, Paul Harbutt, Dominique Labauvie, Catherine Lopes-Curval, Bernard Quesniaux et Camille Saint-Jacques.
• Catalogue : *Le Cirque*

1997

Curateur : Gérard-Georges Lemaire
Exposition : **« Intérieurs avec précipices »**
Artiste : Roberto Barni
• Catalogue : *Intérieurs avec précipices - Roberto Barni*

Curateur : Gérard-Georges Lemaire
Exposition : **« Apprentissage de l'écriture »**
Artiste : Etienne Jacobée
• Catalogue : *Apprentissage de l'écriture – Etienne Jacobée*

Curateur : Gérard-Georges Lemaire
Exposition : **« Mues et Papillons »**
Artiste : Daniel Dezeuze
• Catalogue : *Mues et Papillons – Daniel Dezeuze*

Curateur : Gérard-Georges Lemaire
Exposition : **« Pessoa, Lisbonne et Moi »**
Artiste : Santiago Arranz

Curateur : Gérard-Georges Lemaire
Exposition : **« Les Cafés Littéraires »**
Artistes : Jacques Barry, Paul Harbutt, Bernard Lacombe, Catherine Lopes-Curval, Emmanuelle Renard, Chiristian Jaccard et Vladimir Skoda.

Curateur : Gérard-Georges Lemaire
Exposition : **« Porto, Madrid, Montreuil »**
Artiste : Alvaro Siza
En collaboration avec le service Urbanisme de la ville de Montreuil.

1998

Curateur : Jean-Charles Masséra
Exposition : **« À quoi rêvent les années 90 ? »**

Y a-t-il une vie après l'adolescence ? (1/3)
Artistes : Christelle Leureux, Gérald, Rebecca Bournigault, Sadie Benning et Sandy Amério.

Identité gloire et beauté (2/3)
Artistes : Barthélémy Toguo, Madjida Khattari, Martin Lechevallier, Matthieu Laurette, Pierre Faure et Sandy Amério.

Le résident, l'usager et le client : rêves d'attitudes (3/3)
Artistes : Laurent Montaron , Pierre Faure, Valérie Jouve.
• Catalogue du cycle : *À quoi rêvent les années 90 ?*

1999

Curatrice : Brigitte Renier
Exposition : **« L'art du fin fond »**
Artistes : Judith Bartollani et Pierre Caillol

• Curatrice : Brigitte Renier
Exposition monographique : **« Conjugate 1 et 2 »**
Artiste : David Stoke

2000

Curatrice : Estelle Pagès
Solo exhibition: « Schikimiki »
Artiste : Sylvie Plateau

• Curatrice : Estelle Pagès
Exposition : « Visages de rencontres »

Passe à la maison (1/3)
Artistes : Samta BenYahia, Alain Domagala, Frances Kearney, Christine Melchiors, Kiran Subbaïa et Brigitte Zieger.

Promenons-nous en ville (2/3)
Artistes : Alain Bernardini, Isabelle Cadet, Khalil Joreige et Joana Hadjithomas, Serge Lhermitte et Jean-Marc Munerel.

Tu travailles demain? (3/3)
Artistes : Alain Bernardini , Véronique Hubert, Rudolphe Huget, Serge Lhermitte et Jean-Marc Munerel.
• Catalogue du cycle : *Visages et rencontres*

2001

Carte blanche à Miguel Chevalier
Exposition monographique : **« Autres natures »**
Artiste : Miguel Chevalier
• Edition d'affiche et d'une série de sept cartes postales avec la participation de Norbert Hillaire.

Curateur : François Piron
Exposition : **« Parallèle, Parallaxe, Paradoxe »**
Artistes : Boris Achour, Sadaâne Afif, Michel Blazy et Stéphane Calais.
• Edition du catalogue sous la forme d'un CD-Rom : *Parallèle, Parallaxe, Paradoxe, Parasite*

2003

Curatrice : Claire Le Restif
Exposition : **« Comment s'appelle la partie immergée de l'iceberg? »**

CQFD (1/4)
Artistes : Simone Decker,Véronique Joumard et Hugues Reip.

Living Ttogether (2/4)
Artistes : Nathalie Talec, Florence Paradeis, Franck & Olivier Turpin.

White not (3/4)
Artistes : Christophe Cuzin, David Renaud et Emmanuelle Villard.

Compilation ? (4/4)
Artistes : Christophe Cuzin, Simone Decker, Véronique Joumard, Florence Paradeis, Hugues Reip, David Renaud, Nathalie Talec, Franck & Olivier Turpin et Emmanuelle Villard.
• Catalogue du cycle : *Comment s'appelle la partie immergée de l'Iceberg ?*

2004

Curateur : Jean-François Chevrier
Exposition : **« Montreuil, une carte figurée, images d'un territoire »**

Montreuil. Points et distances (1/4)
Artistes : Anissa Michalon et Claire Soton.

Écarts (2/4)
Artistes : Florence Balboni, Odile Devouge, Anaïs Masson, Maxence Rifflet et Nathalie Ripoll.

Suites (3/4)
Artistes : Florence Balboni, Odile Devouge, Patrick Faigenbaum, Lukas Hoffmann, Anaïs Masson, Anissa Michalon, Ludovic Michaux, Marc Pataut, Maxence Rifflet, Nathalie Ripoll, Claire Soton et Claire Tenu.

Projection d'un territoire (4/4)
Artistes : Florence Balboni, Odile Devouge, Patrick Faigenbaum, Anaïs Masson, Anissa Michalon, Ludovic Michaux, Marc Pataut, Maxence Rifflet, Claire Soton et Claire Tenu.
• Publication : *Projection d'un territoire sous la forme d'affiches*

2005

Curateur : Yves Brochard
Exposition : **« Le Jeune, le vivace et le bel aujourd'hui »**

1/3
Artistes : Robert Devriendt, Lionel Estève, Michel François, Laura Henno, Sven t'Jolle, Alain Séchas, Angel Vergara, et le « cabinet »: Daniel Johnston, Jad Fair, Raymond Pettibon et Sam Prekop.
• Catalogue : *Episode 1* (un vinyle)

2/3
Artistes : Robert Devriendt, Lionel Estève, Michel François, Laura Henno, Sven t'Jolle, Alain Séchas, Angel Vergara, et le « cabinet »: Daniel Johnston, Jad Fair, Raymond Pettibon et Sam Prekop.
Catalogue *Episode 2* (un CD-Rom)

3/3
Artistes : Robert Devriendt, Lionel Estève, Michel François, Laura Henno, Sven t'Jolle, Alain Séchas, Angel Vergara et Jad Fair, Daniel Johnston, Raymond Pettibon et Sam Prekop.
• Catalogue *Episode 3* (un CD-Rom et une brochure)

2006

Curatrice : Émilie Renard
Exposition : **« Madame la baronne était plutôt maniérée, assez rococo et totalement baroque »**

Acte 1 (1/4)
Artistes : Lili Reynaud Dewar, Christelle Familiari, General Idea, Anita Molinero, Michelle Naismith, Vincent Mauger, Mai-Thu Perret et Alexander Wolff.
Chapitre 2 (2/4)
Artistes : John Armleder, Jonah Freeman, Pierre Huyghe, Fiona Jardine et Lili Reynaud Dewar.

Volume 3 (3/4)
Artistes : Karina Bisch, Seulgi Lee, Lili Reynaud Dewar, Soraya Rhofir, Mai-Thu Perret et Alexander Wolff.

Suites Baroques (4/4)
Artistes : Daniel Dewar & Grégory Gicquel, Gyan Panchal et Tatiana Trouvé.
• Catalogue du cycle : *Madame la baronne était plutôt maniérée, assez rococo et totalement baroque.*

Curateurs : Éric Joly, Anne-Marie Morice, François Piron et Émilie Renard
Exposition : **« Mutations urbaines »**

Dans le cadre de la 8ème Biennale d'art contemporain Art Grandeur Nature « Mutations urbaines » organisée par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, en collaboration avec Les Laboratoires d'Aubervilliers, Le Forum du Blanc-Mesnil et Synesthésie
Artistes : Simon Boudvin, Daniel Dewar, Daniel Firman, Dora Garcia, Gregory Gicquel, Jesica Label, Gyan Panchal, Georges Rousse, Pierre di Sciullo, Tatiana Trouvé
Catalogue publication *Mutations urbaines*

2007

Curatrice : Aurélie Voltz
Exposition : **« L'homme nu »**

Allures anthropomorphes (1/3)
Artistes : Alexandra Bircken, Sebastian Hammwöhner, Mathieu Mercier, Jean-Luc Moulène, Sarkis, Franck Scurti, Didier Trenet et Bernhard Walter.

Paysages visités (2/3)
Artistes : Alexandra Bircken, Dani Jakob, Pierre Malphettes et Alex Pollard.

Arts de faire (3/3)
Artistes : Quentin Armand, Matti Braun, Luca Francesconi, Rolf Graf, Sebastian Hammwöhner, Emil Holmer, Maria Loboda, Mathieu Mercier et Gyan Panchal.
• Catalogue du cycle : *L'homme nu*

2008

Curateur : Christophe Gallois
Exposition : **« Neutre Intense »**

Mitim (1/3)
Artistes : Chloé Dugit-Gros, Jason Dodge, Morgan Fisher, Ryan Gander, Mario Garcia Torres, John McCracken et Laurent Montaron.

() (2/3)
Artistes : Armando Andrade Tudela, Guillaume Leblon, Raphaël Zarka, Florian Pumhösl, Sol Lewitt, Morgan Fisher et Evariste Richer.

It's gonna rain (3/3)
Artistes : Aurélien Froment, Lisa Oppenheim, Ryan Gander, Raymond Hains et Lawrence Weiner.
• Catalogue du cycle : *Neutre Intense*

2009

Curateurs: Le Bureau (Guillaume Baudin, Marc Bembekoff, Garance Chabert, Aurélien Mole, Julie Pagnier, Céline Poulin et Emilie Villez)
Exposition : **« Un Plan simple »**

Un Plan simple (Perspective) (1/3)
Artistes : Matthias Bitzer, Barbara Bloom, Gwenneth Boelens, Etienne Bossut, Caroline Boucher, Isabelle Cornaro, Cécile Desvignes, Michel François, Jérémie Gindre, Alexander Gutke, Gaël Pollin et Adam Putnam.

Un Plan simple (Scène) (2/3)
Artistes : Scoli Acosta, Sophie Dubosc, Daniel Firman, Douglas Gordon, Lothar Hempel, Jacques Julien, Jan Kopp, Christophe Lemaitre, Gyan Panchal, Giulio Paolini et Tony Regazzoni.

Un plan simple (Écran) (3/3)
Artistes : Gaëlle Boucand, Peggy Buth, Barbara Bloom, Parastou Forouhar, Andrea Fraser, Andrew Grassie, Norma Jeane, Laura Lamiel, Riccardo Previdi, Kiki Smith et Julien Tiberi.
• Catalogue du cycle : *Un plan simple*

2010

Curatrice : Florence Ostende
Exposition : **« Les compétences invisibles »**

Les compétences invisibles (1/3)
Artistes : Andrea Büttner, Susan Collis, Vincent Ganivet, Sofia Goscinski, Florence Foster Jenkins, Emir Kusturica, Delphine Reist, Bill Robinson, Mladen Stilinović et Tamás Szentjóby.

L'exposition faite main (2/3)
Artistes : Raphaël Julliard, Jean-François Leroy, Nicolas Puyjalon et Marie Reinert.

La famille Farrel (3/3)
En collaboration avec le Centre d'art de Mains d'Œuvres à Saint-Ouen.
Artistes : Liam Farrell (Doctor L), Malachi Farrell et Seamus Farrell.
• Publication d'un journal pour le 3ème volet: *La famille Farrel*

2011

Curatrice : Raphaële Jeune
En collaboration avec le philosophe Frédéric Neyrat.
Exposition : **« Plutôt que rien »**

Plutôt que rien : Démontages (1/3)
Artistes : Armand Behar, Aurélien Mole, Aymeric Ebrard, Bertrand Lamarche, Carole Douillard, Charlie Jeffery, Collectif 1.0.3, Cyril Verde, Damien Marchal, Didier Courbot, Dominique Blais, Emilie Pitoiset, Evariste Richer, Fayçal Baghriche, Frédéric Dumond, Gerald Petit, Guillaume Aubry, Guillaume Robert, Jakob Gautel, Julie C. Fortier, Julien Discrit, Julien Nédélec, Julien Tiberi, Kel Glaister, Keren Benbenisty, Laurent Pernel, Laurent Tixado, LNG, Ludovic Paquelier, Maïté Ceglia, Marie Reinert, Marie-Jeanne Hoffner, Marylène Negro, Neal Beggs, Nicolas Simarik, P. Nicolas Ledoux, Pauline Bastard, Régis Perray, Romain Pellas et Roxane Borujerdi.

Plutôt que rien : Formation(s) (2/3)
Artistes : Guillaume Aubry, Dominique Blais, Carole Douillard et Marie-Jeanne Hoffner.

Plutôt que tout… : Art Orienté Objet (3/3)
Artistes : Marion Laval-Jeantet et Benoît Mangin.
• Catalogue du cycle : *Plutôt que rien*

2012

Curatrice : Anna Colin
Exposition : **« Plus ou moins sorcières »**

Plus ou moins sorcières: Ambivalence d'une figure (1/3)
Artistes : Pauline Boudry et Renate Lorenz, Vanessa Desclaux, Morgane Lory et Matthieu Canaguier, Caroline Darroux et Marie Preston, Camille Ducellier, Latifa Laâbissi et Candice Lin.

Plus ou moins sorcières : épreuves ritualisées (2/3)
Artistes : Aa Bronson, Mikala Dwyer, Joan Jonas, Birgit Jürgenssen, Olivia Plender et Patrick Staff.

Plus ou moins sorcières: Hugger-Mugger (3/3)
Artistes : Victoria Halford & Steve Beard, Silvia Maglioni et Graeme Thomson & Suzanne Treister.
• Catalogue du cycle : *Sorcières pourchassées, assumées, puissantes, queer* (*Witches hunted, appropriated, empowered, queered*)

2013

Curateurs : Anne-Lou Vicente, Raphaël Brunel et Antoine Marchand
Exposition : **« Le Tamis et le sable »**

Mélodies en sous-sol (1/3)
Artistes : Laëtitia Badaut Haussmann, Jeremy Deller, Ruth Ewan, Nate Harrison, Mikhail Karikis & Urile Orlow et Allen Ruppersberg.

L'Intervalle (2/3)
Artistes : Kajsa Dahlberg, Jeremiah Day, Julien Discrit, Jason Dodge, David Horvitz et Kapwani Kiwanga.

La Méthode des lieux (3/3)
Artistes : Guillaume Constantin, Julien Crépieux, Louise Hervé & Chloé Maillet, Nicolas Maigret, Meris Angioletti, Maîder Fortuné, Mark Manders, Odires Mlàzho, Sébastien Rémy, Giulio Paolini et Oriol Vilanova.
• Catalogue du cycle : *Le Tamis et le sable*

2014

Curatrice : Marie Frampier
Exposition : **« Véritables préludes flasques (pour un chien) »**

Bruit rose (1/4)
Artistes : Julien Bismuth, Brian Eno, Marc Etienne, Krištof Kintera, Ragnar Kjartansson, Philip Newcombe, Kristy Perez et Jacob Wren

Guido van der Werve (2/4)
Artiste : Guido van der Werve

Invitation à un auteur (3/4) – Résidence littéraire hors-les-murs
Artiste : Nicolas Moulin

Mémoires d'un amnésique- ! (4/4)
Artistes : Maxime Bondu, Antoine Boute, Tianzhuo Chen, Thierry Fournier, Laura Gozlan, Uwe Henneken, Nicolas Moulin, Jean-Luc Verna, Denis Villeneuve, Xiang Liqing, Xu Zhe et Mr. JY.
Commissaire en résidence Marie Frampier et commissaire invitée Ann Stouvenel
Partenaires : Mains d'Œuvres et Bazaar Compatible de Shanghai
• Catalogue du cycle : *Véritables préludes flasques* (*pour un chien*) 5/4

2015

Curateur : Dominique Moulon
Exposition : « L'art le numérique en résonance »

Convergence (1/3)
Artistes : Samuel Bianchini, Marie-Julie Bourgeois, Émilie Brout & Maxime Marion, Petra Cortright, Olia Lialina, Christa Sommerer & Laurent Mignonneau, Samuel St-Aubin, Gwenola Wagon & Stéphane Degoutin et Du Zhenjun.

Ré-émergence (2/3)
Artistes : Cory Arcangel, Elias Crespin, Caroline Delieutraz, Pascal Dombis, Benjamin Gaulon, Pascal Haudressy, ORLAN, Jacques Perconte et Falvien Théry.

Conséquences (3/3)
Artistes : Renaud Auguste-Dormeuil, Aram Bartholl, Valérie Belin, Laurent Bolognini, Thibault Brunet, Jean-Benoit Lallemant, Bertrand Planes, Rafaël Rozendaal et Clement Valla.
• Catalogue du cycle : *Art et numérique en résonance*

2016

Curateurs : Marie Koch et Vladimir Demoule
Exposition : « Comment bâtir un univers qui ne s'effondre pas deux jours plus tard »

Simulacres (1/3)
Artistes : Eva Chettle, Côme Di Meglio & Eliott Paquet, Harun Farocki, Colleen Flaherty & Matteo Bittanti, Joe Hamilton, The LP Company, Floriane Pochon & Alain Damasio, Édouard Sufrin, Davey Wreden.

Relativités (2/3)
Artistes : Pierre-Laurent Cassière, Maxime Damecour, Alix Desaubliaux, Malachi Farrell, Irene Fenara, Matthias Pasquet, Floriane Pochon & Alain Damasio, Daniel Spoerri, Édouard Sufrin et Flavien Théry.

Entropies (3/3)
Artistes : David Delruelle, Magali Desbazeille, Evelina Domnitch & Dmitry Gelfand, Félicie d'Estienne d'Orves, Nandita Kumar, Pierre-Jean Lebassacq, Emilie Pitoiset, Floriane Pochon & Alain Damasio, Edouard Sufrin, Thomas Tronel-Gauthier, Miao Xiaochun.
• Catalogue du cycle : *Comment bâtir un univers qui ne s'effondre pas deux jours plus tard*

2017

Curatrice : Blandine Roselle
Exposition : « L'Autre… De l'image à la réalité »

Vers l'Autre (1/3)
Artistes : Nicolas Henry, Thi Trinh Nguyen, Mario Pfeifer et Patrick Willocq.

Face à l'Autre (2/3)
Artistes : David Blandy & Larry Achiampong, Chris Eckert, Thomas Hirschhorn, Olga Kisseleva, Santiago Sierra et SUPERFLEX.

L'Autre nous (3/3)
Artistes : Beb-deum, Pascal Marquilly et Lucy + Jorge Orta.
• Catalogue du cycle : *L'Autre de l'image à la réalité*

2018

Curatrice : Stéphanie Vidal
Exposition : « En fuyant, ils cherchent une arme »

Des surfaces dénuées d'innocence (1/3)
Artistes : Neïl Beloufa (en résidence), Émilie Brout & Maxime Marion, Hasan Elahi, Fictiorama Studios, Anne-Charlotte Finel et Marie Sommer, Julien Prévieux, Evan Roth, Miyö Van Stenis.

Des outils pour fêler (2/3)
Artistes : Neïl Beloufa (en résidence), Jonas Staal, Christoph Wachter & Mathias Jud

Des horizons et le départ (3/3)
Artistes : Morehshin Allahyari, Neïl Beloufa (en résidence), Justine Emard et Romain Kronenberg
• Catalogue du cycle : *En fuyant, ils cherchent une arme*

2019

Curateurs : Marie Koch et Vladimir Demoule
Exposition : « Ici sont les dragons »

Parce que nous le valons bien (1/3)
Artistes : Claude Closky, Louise Desnos, fleuryfontaine, Nici Jost, Bolin Liu, Mika Rottenberg et Kawita Vatanajyankur.

Venez comme vous êtes (2/3)
Artistes : Mari Bastashevski, Louise Desnos, Mounir Fatmi, Gabriele Galimberti & Paolo Woods et le trio Surya Mattu, Sarah Rothberg & Marina Zurkow.

Juste fais-le (3/3)
Artistes : Marie-Julie Bourgeois, Louise Desnos, Disnovation.org (Maria Roszkowska & Nicolas Maigret), Alexandre Miraut Korobov, Planète Laboratoire (Ewen Chardronnet et groupe d'artistes Bureau d'études), Davey Wreden.

2020-2021

Curateur : Thomas Conchou
Exposition : « NO NO DESIRE DESIRE »
I'm from nowhere good (1/4)
Artistes : Josefin Arnell, Simon Brossard & Julie Villard, A. K. Burns, Roy Dib, Amandine Fabregue, Nash Glynn, Hannah Quinlan & Rosie Hastings, Caroline Honorien, Tarek Lakhrissi, Loup, Roxanne Maillet, TON ODEUR (Marie Milon & Élodie Petit), Bruno Pelassy, Luiz Roque et Mikołaj Sobczak.

La clinique du queer (2/4)
Artistes : Babi Badalov, Simon Brossard & Julie Villard, Gaëlle Choisne, Jude Crilly, Les éditions douteuses, Justin Fitzpatrick, La Gousse, Victorine Grataloup, HIGH HEAL, Tarek Lakhrissi, Paul Maheke, Roxanne Maillet, Raju Rage & Alpheratz, Julien Ribeiro, Rotolux Press, Bassem Saad, Eothen Stearn et Simon·e Thiébaut.

The many faced god·dess (3/4)
Artistes : Nils Alix-Tabeling, Sabrina Röthlisberger Belkacem, Bye Bye Binary, Ivan Cheng, Claude Eigan, Cédric Esturillo, Brandon Gercara, Tarek Lakhrissi, Elodie Petit, Queer Ancestor Project, Sin Wai Kin, Julie Villard et Simon Brossard.

Monographie de Lou Masduraud (Titre à venir) (4/4)
Artistes : Lou Masduraud avec la collaboration des adhérent·es et des professeur·es de céramique de la Maison populaire.

2022

Curatrice : Elsa Vettier
Exposition : « The Artificial Kid »
Aquarium (1/3)
Artistes : Chloé Delarue, Guillaume Dénervaud, Natacha Donzé, Lamya Moussa, Julia Scher.

Wonderland (2/3)
Artiste : Julia Scher

Titre à venir (3/3)
Artiste : Julie Sas.

ANNEXE 5
RÉGLEMENT - 2023

RÉSIDENCE CURATORIALE
ART CONTEMPORAIN

APPEL À CANDIDATURES « RÉSIDENCE CURATORIALE » CENTRE D'ART DE LA MAISON POPULAIRE

L'appel à candidatures organisé par la Maison populaire de Montreuil, au 9*bis* rue Dombasle, 93100 Montreuil- France est à adresser à Madame Pauline Gacon, Directrice de la Maison populaire.

ARTICLE 1- L'ORGANISATEUR

- L'appel à projet est ouvert aux jeunes commissaires professionnel·le·s, **vivant ou ayant des facilités d'hébergement en Île-de-France,** dont le travail est l'activité principale et qui disposent au moins d'une première expérience de commissariat ;
- Justifiant d'un numéro de SIRET et/ou d'une inscription au régime de la Maison des Artistes ou/et de l'Agessa et ayant leurs cotisations à jour ;
- La Maison populaire garantit un accompagnement professionnel de qualité réalisé par la Directrice de la Maison populaire, la coordinatrice et la chargée des publics du Centre d'art tout au long de la résidence ;
- La Maison populaire s'engage à valoriser le projet curatorial et la résidence artistique auprès des réseaux institutionnels et professionnels et à participer à sa promotion tout au long de la résidence.

ARTICLE 2- PARTICIPATION

- Sont exclues les personnes ayant participé à l'élaboration directe ou indirecte à l'appel à projet, de même que leurs familles (même nom, même adresse postale). Sont également exclus les candidat·e·s sélectionné·e·s lors des éditions précédentes d'appel à candidatures, les membres du jury ainsi que leurs familles ;
- La participation à l'appel à candidatures entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement, en toutes ses dispositions, des règles de déontologie en vigueur sur Internet, ainsi que des lois et règlements applicables à l'appel à candidatures. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans ce règlement entraînera la nullité de la participation.

ARTICLE 3 – OBJET

L'objet de l'appel à candidatures est de permettre à la ou au jeune commissaire de réaliser un cycle d'expositions en trois volets, incluant le catalogue et l'organisation d'évenements à destination des publics, pendant sa période de résidence en 2023 ; de favoriser l'accès à la création contemporaine au plus grand nombre et d'imaginer pour y parvenir des dispositifs d'actions innovants auprès des publics.

ARTICLE 4 – MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

Les candidat·e·s devront adresser au plus tard le dimanche 17 avril 2022 minuit « cachet de la poste faisant foi » l'ensemble des documents ci-dessous à l'adresse suivante : Maison populaire - Centre d'art (AAC) - 9*bis* rue Dombasle - 93100 Montreuil :

- Le formulaire d'inscription dûment renseigné, disponible en page 10 du présent appel à candidatures ou à télécharger sur le site de la Maison populaire : www.maisonpop.fr/residence-curatoriale-2023 ;
- Une note d'intention synthétisant le projet proposé pour la résidence, ainsi que les motivations du candidat·e (1 500 signes maximum) ;
- Un dossier complet détaillant l'ensemble du projet proposé pour la résidence (liste des artistes envisagés, éléments de scénographies, budgets, photographies, URL de référence, proposition d'un·e artiste en résidence de création numérique, etc.) ;
- Un CV et une biographie rédigée résumant le parcours de la ou du candidat·e ;
- Une copie de l'inscription micro BNC, Agessa et/ou Maison des Artistes ;

Cet envoi papier doit être doublé d'un envoi numérique à l'adresse suivante :
centredart@maisonpop.fr

La Maison populaire se réserve le droit de modifier les dates de sélection et d'entretien avec le jury, sans que sa responsabilité ne soit engagée. En cas de changements, l'ensemble des candidats sera informé par courriel.
Un seul dossier sera accepté avec le même nom et/ou la même adresse postale et/ou la même adresse e-mail.
Il n'est admis qu'un seul projet par participant·e à l'appel à résidence. En cas de pluralité de participations, les candidat·e·s seront exclu·e·s de l'appel à candidatures.
Seuls les dossiers dûment complétés seront accep-

tés. Toutes les zones obligatoires devront impérativement être renseignées. Toute inscription incomplète ou inexacte ne sera pas prise en compte et entraînera la nullité de la participation.
Toute déclaration mensongère d'un·e participant·e entraînera son exclusion de l'appel à candidatures et la non-attribution du poste de commissaire qu'elle ou il aurait pu éventuellement remporter, et le cas échéant, sa destitution immédiate, sans que la responsabilité de la Maison populaire ne puisse être engagée.
En cas de collectif, ce dernier devra constituer un seul dossier avec un projet unique qui le représente. En cas de collectif excédant deux personnes, ce dernier devra être représenté par un·e seul·e interlocuteur/trice qui sera la ou le référent·e du projet.
Le ou les participants du projet sélectionné ne pourront s'opposer à une éventuelle utilisation gratuite par la Maison populaire, dans le cadre du présent appel à candidatures, de leurs nom, prénom, âge, ville et région de résidence, photos, vidéos, voix, écrits sur la page Facebook diffusant l'appel à candidatures, ainsi que sur les autres supports produits par la Maison populaire (newsletters, site internet www.maisonpop.fr, journaux internes, etc.) et par ses partenaires commerciaux.

ARTICLE 5 – DROITS D'UTILISATION

La,le ou les participant·e·s du projet sélectionné sont avertis que leur projet pourra être réécrit et résumé dans le cadre de sa mise en avant sur tous les supports de communication de la Maison populaire existant à ce jour et pouvant être créés dans le futur.
Les dossiers de participation et les éventuels éléments qui le composent (photos, vidéos, etc.) seront retournés uniquement aux candidat·e·s ayant joint une enveloppe à leur adresse postale, au bon format et affranchie au tarif normal en vigueur correspondant au poids du dossier.

ARTICLE 6 –PROCÉDURE DE SÉLECTION

Présélection des dossiers

Les dossiers remplissant toutes les conditions et dimensions de l'appel à projet, définies aux articles 2, 3 et 4, seront présélectionnés par un comité de lecture composé d'une personnalité du monde de l'art, de la Directrice de la Maison populaire et des membres de son équipe.
Les candidat·e·s présélectionné·e·s seront informé·e·s par mail leur fixant le rendez-vous d'entretien avec les membres du jury. À cet effet, il leur sera demandé une version numérique de leur dossier, afin de transmettre ce dernier aux membres du jury.

ARTICLE 7 – RETOURS DES DOSSIERS

Le jury sera composé de représentants d'instances territoriales, d'une personnalité du monde de l'art, d'un membre du Bureau de l'association, de la Directrice de la Maison Populaire, de la coordinatrice du Centre d'art et de la chargée des publics.

Entretien avec les membres du jury

Lors de cet entretien, les membres du jury seront attentifs aux critères suivants :

- La motivation de la ou du candidat·e ;
- La cohérence et l'originalité du projet en rapport avec la thématique proposée ;
- L'inscription du projet dans une politique de création prenant en compte dans sa diffusion, les territoires, ses acteurs, ses structures culturelles, sociales et scientifiques (associations, universités, lieux d'art contemporain partenaires, etc.), à une échelle locale, régionale et nationale ;
- La valorisation d'artistes nationales et internationales, confirmé·e·s et émergent·e·s, dans la sélection des artistes présent·e·s au sein du cycle et le soutien à la production d'œuvres dont l'œuvre à destination d'une structure partenaire ;
- La pertinence du choix de l'artiste de création numérique en résidence en lien avec le cycle d'expositions ;
- La prise en compte dans l'écriture du projet des publics de la Maison populaire et des spécificités de leur circulation du Centre d'art vers les activités de pratiques amateurs ;
- Réelle faisabilité du projet en fonction du budget alloué par exposition et géré par la ou le commissaire en lien avec la coordinatrice du Centre d'art (productions d'œuvres ; locations de matériels ; éditions du catalogue et des invitations ; vernissages et programmation d'événements autour de chaque exposition ; transport, hébergement et rémunérations des artistes ; transports aller et retour des œuvres ; régisseurs techniques, etc.). Dans le cas d'un dépassement de budget, des propositions réalistes de financement extérieurs doivent être mentionnées ;
- Le respect des contraintes du lieu (circulation des publics, sécurité, environnement de travail du personnel d'accueil, etc.) ;
- La prise en compte dans le projet des différents espaces et surfaces possibles pour l'exposition des œuvres : le Centre d'art d'une superficie de 160 m^2, ainsi que les extérieurs immédiats d'une superficie d'environ 300 m^2 (cours et jardin) et les façades de bâtiments (voir plan ci-joint) ;
- Les projets intégrant une dimension internationale (de l'ordre de la co-production et/ou de la diffusion des différentes expositions) retiendront l'attention du jury.

Le jury est souverain et ses décisions sont sans appel. Il se réserve le droit de demander aux candidat·e·s toutes précisions complémentaires concernant l'organisation du projet, son financement, ses participants ou toute autre information qu'il jugera nécessaire et pourra conditionner la sélection du projet à la réception, à l'étude et à l'approbation de ces éléments.
En cas de modification du projet avant sa mise en œuvre, la ou le lauréat·e devra en informer la Maison populaire qui jugera des mesures à prendre.

En cas de non-réalisation du projet dans les dates de la résidence ou de non-respect de tout ou partie du présent règlement, la Maison populaire annulera la rémunération de la ou du commissaire et réclamera le remboursement des sommes versées, sans que cela ne donne lieu à une quelconque indemnisation de sa part.

ARTICLE 8 – ANNULATION

Au cas où, pour raison de force majeure, la Maison populaire serait amenée à annuler le présent appel à candidatures avant la désignation de la ou du lauréat·e, sa responsabilité ne pourra être engagée. La Maison populaire s'engage toutefois à en informer les participants par tous les moyens appropriés. D'autre part, la Maison Populaire se réserve le droit d'annuler, d'opérer des modifications ou de suspendre le projet sélectionné en cours de réalisation en cas de force majeure, sans que sa responsabilité ne soit engagée.
La participation de chacun·e des candidat·e·s à cet appel à candidatures implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement dont elles ou ils déclarent avoir pris connaissance.

ARTICLE 9 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation à cet appel à candidatures donne lieu à l'établissement d'un traitement automatisé pour le compte de La Maison populaire, 9*bis* rue Dombasle 93100 Montreuil, et ce, conformément aux articles 38 à 40 de la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, étant précisé que les informations demandées sont obligatoires pour que la participation à l'appel à candidatures soit prise en compte.

ARTICLE 10 – LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données collectées à l'occasion de leur participation à l'appel à candidatures. Ce droit peut être exercé auprès de la Maison populaire, dont les coordonnées figurent ci-dessus.

- La participation au présent appel à candidatures nécessitant l'utilisation de l'image de la, du ou des membres du projet retenu, ce·s dernier·e·s autorise(nt) la Maison populaire à utiliser leurs images, noms et prénoms, villes de résidence, professions (notamment livres, presse écrite, radio, télévision, cinéma, sites internet existant ou n'existant pas à ce jour, etc.) à titre commercial ou publicitaire.

ARTICLE 11 – AUTORISATIONS DE DIFFUSION

- La personne ou le collectif sélectionné autorisera la Maison populaire à reproduire et à communiquer au public les prises de vues et autres éléments qu'elle ou il aura transmis à la Maison populaire au cours et au terme de son projet, cela à titre publicitaire ;
- Les présentes autorisations seront accordées pour la durée de l'appel à candidatures et pour une durée de quatre-vingts ans après la date de clôture de son contrat. Elles entraîneront la renonciation de la part du lauréat à toute action ultérieure en réclamation, quant à l'utilisation de son image et des prises de vue ou autres éléments relatifs au projet réalisé, dès lors que cette utilisation sera conforme aux précédents alinéas ;
- L'éventuelle utilisation de l'image de la ou du lauréat·e ainsi que de ses prises de vues ou autres éléments relatifs au projet réalisé ne donnera lieu à aucune contrepartie outre le bénéfice de la donation.

ARTICLE 12 – DROIT APPLICABLE ET DIFFÉREND

Le présent règlement est soumis à la loi française.
Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par l'organisateur, dont les décisions sont sans appel. Toute contestation relative au présent appel à candidatures ne sera prise en considération que dans un délai de trois mois, à compter de la date limite de participation.
Tout litige pouvant intervenir sur l'interprétation du présent règlement sera expressément soumis à l'appréciation souveraine des membres de la Maison populaire et en dernier ressort aux Tribunaux compétents de Paris.

